

Conseil CPAS du jeudi 25 janvier 2024 à 19h30

Le président du Conseil du CPAS vous invite à la réunion mensuelle qui se tiendra le jeudi 25 janvier 2024 à 19h30 dans la salle du conseil de l'AC De Voor..

Ordre du jour

Séance publique

Affaires générales/administratives

1. Questions des conseillers

Les conseillers peuvent poser des questions en dehors de l'ordre du jour du conseil. La réponse est donnée par le président ou par les membres du Bureau permanent.

2. Liste des subventions nominatives 2024

La liste des subventions nominatives pour 2024 est soumise à l'approbation du conseil communal, conformément à l'article 41, 23° du décret sur les administrations locales.

3. Approbation de l'ajustement de l'organigramme de la commune et du CPAS

L'organigramme est un instrument vivant qui doit être adapté aux besoins de l'administration. Une adaptation est donc proposée : le classement du poste de "chef du service des Travaux Publics" au niveau A1-A3.

4. Achat d'une camionnette frigorifique pour la livraison de repas

Le CPAS souhaite acheter une camionnette frigorifique pour la distribution des repas en porte-à-porte. Ceci afin de respecter les règles d'hygiène. Il est demandé au Conseil d'approuver l'achat.

5. Approbation, création et règlement intérieur de l'association interlocale "ESF Lokale Partnerschappen ZO-Limburg".

Dans le cadre de la nouvelle structure de financement du ESF, les communes de Bilzen, Borgloon, Hoeselt, Riemst, Tongres et Fourons ont souscrit conjointement à l'appel Europe WSE 64 (ESF) "partenariats locaux pour une participation durable au marché du travail des personnes ayant des problèmes complexes" (durée du 1er janvier 2024 au 31 décembre 2029).

Suite à cela, une convention avec support statutaire entre les différentes communes sera élaborée ainsi qu'un règlement intérieur pour le comité de gestion.

Le Conseil du CPAS est invité à approuver le contenu de l'accord et du règlement intérieur.

Séance à huis clos

Affaires générales/administratives

6. Notification Bureau Permanent

Le conseil prend acte du Bureau Permanent du 27 décembre 2023 et 9 janvier 2024.

Salutations collégiales,

Hilde Broers

Président